

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2019

---

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° II-CF1352

présenté par  
M. Giraud, rapporteur général

-----

### ARTICLE 55

À l'alinéa 16, après le mot :

« sanction »

insérer les mots :

« de publication ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.